

Groupement Régional de Santé Publique



Appel à projets 2007

Réunions d'informations départementales – Décembre 2006

1. Présentation du Groupement Régional de Santé Publique du Centre



Organisation du GRSP



- **Le GRSP = Groupement d 'Intérêt Public , composé de :**
 - l 'Etat, l 'InVS, l 'INPES
 - l 'Assurance Maladie
 - l 'Agence Régionale de l 'Hospitalisation
 - les Collectivités Territoriales

- **Les instances prévues par les textes sont :**
 - le Conseil d'Administration présidé par le Préfet de région
 - le Comité des programmes : instance technique

Missions du GRSP

Coopération dans la mise en œuvre de l'action publique :

- meilleur accès de la population à la prévention à partir des actions du Plan Régional de Santé Publique
- une plus grande professionnalisation
- accentuer l'accès à la prévention et au dépistage / territorialisation des actions
- disposer d'informations pérennes et fiables sur l'état de santé
- développer les liens avec les représentants de la population

Le Conseil d 'administration

■ Composition

- représentants des membres du GRSP
- 5 personnalités qualifiées

■ Compétences

- Valide le programme annuel d 'activité et approuve le budget
- Arrête les comptes et approuve le rapport annuel d 'activité
- Décide des financements alloués et des conventions à élaborer

Désignation des vice-présidents



- 1 Vice-président désigné par les conseillers représentant l'URCAM – Mr BRARD
- 1 Vice-président désigné par les représentants des Collectivités Territoriales membres du groupement (*à désigner ultérieurement*)

Le comité des programmes



■ Composition

- Un président : le directeur du GRSP
- Des représentants des membres adhérents :
 - désignés par le conseil d'administration,
 - sur proposition du directeur du GRSP.
- Représentation des différentes composantes du GRSP : État, Assurance Maladie et Collectivités territoriales.

Le comité des programmes : ses missions

- Instance technique opérationnelle : préparation des décisions du Conseil d 'administration
- Chargé du suivi de la mise en œuvre du PRSP :
 - préparation du programme annuel d'activité
 - planification et organisation des travaux liés à sa mise en œuvre
 - définition des procédures de suivi et d'évaluation des actions
 - préparation des cahiers des charges associés au lancement des actions
 - mise en place d'un suivi coordonné des actions de santé publique

Délégation donnée au directeur du groupement



- Directeur du GRSP : responsable du pôle « Santé Publique et cohésion sociale »
- Un Directeur adjoint : adjoint au directeur de l'URCAM
- Chargés de :
 - Constituer le GRSP en mobilisant les collectivités territoriales
 - Préparer le budget 2007
 - Préparer l'appel à projets 2007
 - Mettre en place le comité des programmes
 - Cadrer les restitutions devant la Conférence Régionale de Santé

Convention constitutive du GRSP du Centre



- Signée par les représentants des membres du GRSP le 23 octobre 2006
- Publiée aux recueils des actes administratifs régional et départementaux
- Convention type fixée par décret
- Fixe les modalités d'organisation et de fonctionnement du GRSP (adhésion, conseil d'administration, comité des programmes, directeur, comptabilité...)

L 'enveloppe des crédits disponibles



- Les ressources du GRSP : obligatoirement
 - une subvention de l 'Etat
 - une dotation de l 'Assurance Maladie

Bilan des crédits 2005-2006

(1/2)



- Au titre de l'État, les crédits du programme Santé Publique et Prévention :
 - En 2005 : 2 935 458 €
 - dont : dépistage organisé des cancers : 672 975 €
 - En 2006 : 5 603 220 €
 - dont : appel à projets : 1 616 750 €
 - dépistage organisé des cancers : 1 660 000 €
 - actions « recentralisées » : 2 160 603 €
 - programme « MILDT » régional : 165 867 €

Bilan des crédits 2005-2006

(2/2)

- Au titre de l'Assurance maladie :
 - Enveloppe FNPEIS allouée en 2005 : 1 638 806 €
 - Financement du dépistage organisé du cancer du sein en 2005 : 933 291 €
 - Financement du dépistage organisé du cancer colorectal en 2005 : 1 046 261 €

 - Enveloppe FNPEIS allouée en 2006 : 1 498 011€
 - Dont Dotation complémentaire : 110 200€
 - Financement du dépistage des cancers 2006 :
1 568 333€

Bilan des appels à projets 2005 et 2006



- 2005 : 352 dossiers déposés
 - total des demandes : 5 184 515 €
 - coût moyen d'un dossier : 14 728 €
 - total des subventions accordées :
 - | État : 2 262 485 €
 - | Assurance Maladie : 1 638 806 €
 - | Total : 3 901 291 € => moyenne : 11 083 €

- 2006 : 341 dossiers déposés
 - total des demandes : 5 693 017 €
 - | Subvention Etat accordée : 1 616 750€
 - | Subvention Assurance Maladie accordée : 1 498 011€
 - coût moyen d'un dossier : 9 134 €



2. Le Plan Régional de Santé Publique 2005 - 2009

RAPPEL



- Avis de la Conférence Régionale de Santé du 22 novembre 2005 sur les projets de:
 - Plan Régional de Santé Publique (PRSP)
 - Plan Régional Santé Environnement (PRSE)
- Arrêté préfectoral du 29 décembre 2005 portant adoption du PRSP et du PRSE

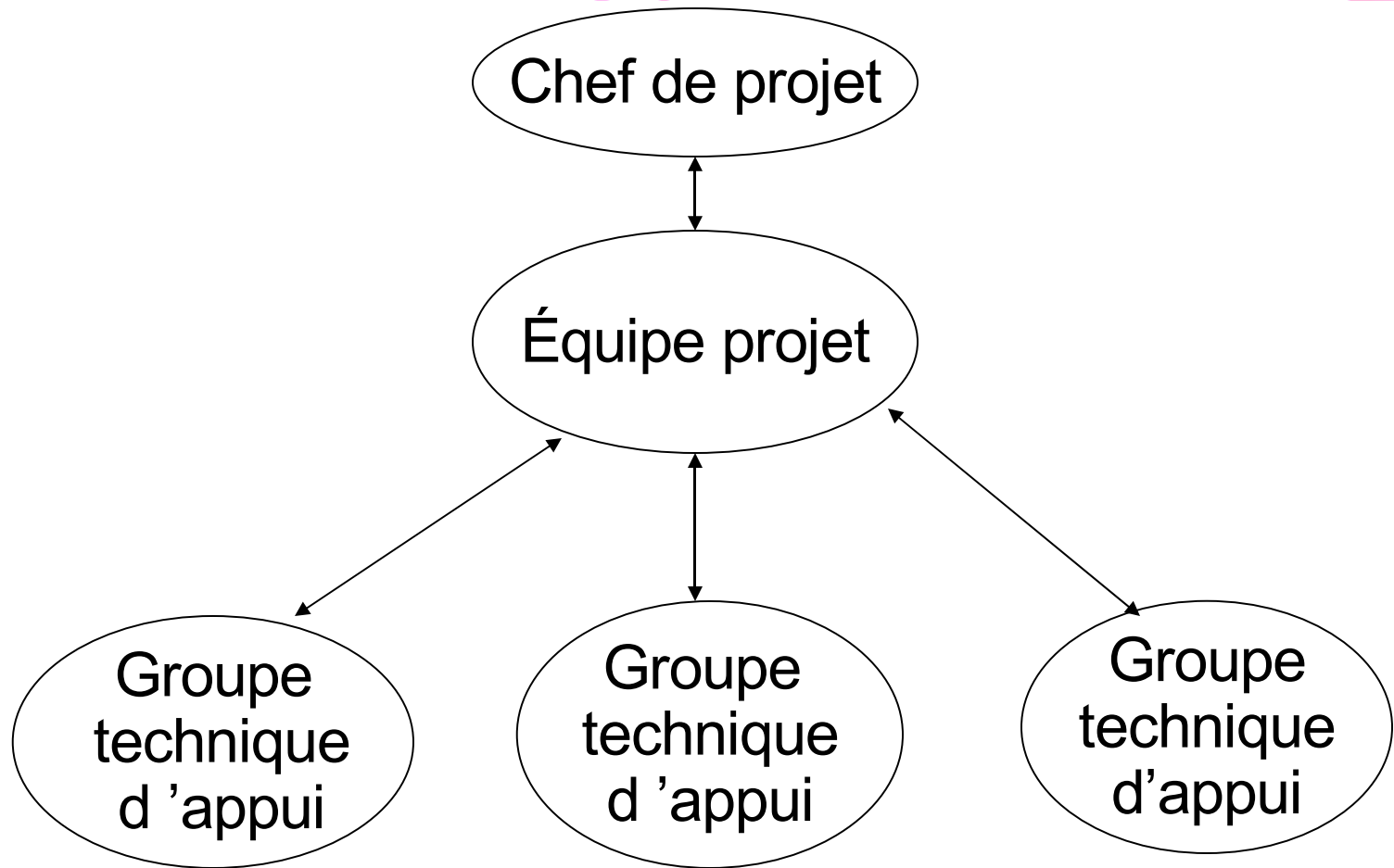
Les chefs de projet désignés

- | | | |
|-----------------------------------|---|--------------------------------------|
| 1. Addictions | → | Dr Robert |
| 2. Nutrition et activité physique | → | Dr Sénémaud |
| 3. Suicide et santé mentale | → | Dr Sénémaud |
| 4. Santé au travail | → | Dr Albouy |
| 5. Maladies chroniques | → | Mme Damoiseau |
| Éducation thérapeutique | → | Mme Sénémaud |
| 6. Santé environnement | → | Mme Legall, MM.
Renucci et Martin |
| 7. Dépistage des cancers | → | Mme Gueguen |
| 8. Saturnisme | → | Mme Lepeltier |
| 9. Violence routière | → | |
| comportements à risque | → | |

Les thématiques transversales

- Territoires Dr Echard-Bezault (DDASS 45)
- Observation/Évaluation Mme Clerzau (DRASS)
- Communication Mme Michel (URCAM)
- Procédures budgétaires M. Guillou (DRASS)

Méthodologie de travail



Le chef de projet



- Référent pour le thème considéré
- Coordonne les actions au niveau régional
- Anime environ 4 réunions par an avec l'équipe projet
- Restitue l'état d'avancement auprès du Comité des Programmes
- Est issu d'une institution membre du GRSP

L'Équipe projet



- Est restreinte à 4 ou 5 personnes
- Ses membres peuvent provenir d'institutions différentes membres ou non du GRSP
- Elle garantit la continuité de l'expertise

Le groupe technique d'appui



- Constitué d 'experts de la thématique
- Provenant d 'institutions ,
d'établissements de santé, d'associations ,
des collectivités territoriales ...
- Vient en soutien de l'équipe projet

Les référents territoriaux



- Animent les comités de suivi et de mise en œuvre territoriaux
- Instruisent les dossiers de demande de financement
- Connaissent les particularités locales
- Veillent à la cohérence des actions et des objectifs du PRSP
- Assurent le suivi des indicateurs de résultats des actions



3. Modalités de l'appel à projets 2007

Calendrier de l'Appel à projets 2007



- Lancé mi novembre 2006 par le GRSP
- Réunions départementales avec les promoteurs : décembre 2006
- Date de retour des dossiers aux guichets uniques : 15 janvier 2007
- Décision d'attribution des subventions : conseil d'administration du 12 avril 2007

Modalités d'instruction des dossiers



- Instruction départementale et/ou régionale : équipe polyvalente Etat-Assurance Maladie, ...
- Priorisation des dossiers par les chefs de projets régionaux en lien avec les équipes départementales
- Préparation des synthèses soumises à la décision du Comité des Programmes et du Conseil d'Administration